Méthode d'élaboration du compte satellite du tourisme

Documents de travail

N° 2023-10 - Avril 2023

Mélanie CHASSARD

Résumé

Le compte satellite du tourisme (CST) est le principal instrument de la mesure économique du tourisme. Il est basé sur un cadre conceptuel établi par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), en collaboration avec d'autres organisations internationales, de manière à favoriser l'harmonisation et la comparaison des statistiques entre les pays. Ce cadre reprend les principes comptables de la Comptabilité Nationale.

Ce document de travail explicite la méthode d'élaboration du Compte Satellite du Tourisme (CST) réalisé par l'Insee depuis 2020. Il en précise l'objectif et le cadre d'élaboration, présente les différents tableaux qui le composent. Il détaille les différentes sources, nomenclatures et méthodes permettant d'estimer ses principales composantes, à savoir la consommation touristique intérieure, la valeur ajoutée brute directe du tourisme, le produit intérieur brut direct du tourisme.

Summary

The Tourism Satellite Account (TSA) is the main means of estimating the economic weight of tourism. It is based on a conceptual framework established by the World Tourism Organization (UNWTO), in collaboration with other international organizations, in order to improve the harmonization and comparison of statistics between countries. This framework is based on the principles of System of National Accounts.

This working paper explains the method for constructing the Tourism Satellite Account (TSA), which INSEE has been producing since 2020. It explains the aim and the framework for its production, and presents the various tables that it contains. It details the different sources, classifications and methods for estimating its main components, namely internal tourism consumption, tourism direct gross value added, and tourism direct gross domestic product.

Table des matières

Pourquoi un Compte satellite du tourisme ?....5
Quel cadre d'élaboration du CST ?....5
Les principaux indicateurs qui composent le CST....5
Méthodologie....7
1) La consommation touristique, l'approche par la demande....7
Consommation touristique intérieure et taux de touristicité....7
Consommation touristique 2021 : valeurs et sources utilisées....8
Résultats....9
Consommation du tourisme émetteur....9
2) La richesse dégagée par les activités caractéristiques du tourisme, l'approche par la production....11
Définition de la valeur ajoutée brute des entreprises caractéristiques du tourisme....11
Exemple : l'estimation de la VA induite par le transport aérien de passager en 2021....12
Résultats....12
3) Poids du tourisme dans l'économie la valeur ajoutée et le produit intérieur bruts directs du tourisme. 13
Représentation schématique des étapes de calculs....13
Exemple : calcul de la valeur ajoutée brute et du PIB directs du tourisme dans le transport aérien de passager en 2021....14
Résultats....14
ANNEXE 1 : Liste des activités caractéristiques du tourisme (industries touristiques) et groupement par catégories principales selon la CITI rév.4....16
ANNEXE 2 : Glossaire....17

Pourquoi un Compte satellite du tourisme ?

Le Compte satellite du tourisme (CST) a pour objectif d'analyser en détail tous les aspects de la demande de biens et de services associés à l'activité des visiteurs au niveau national. Il doit permettre de comprendre comment cette demande se confronte à l'offre de biens et services. Il est le principal instrument de mesure des retombées économiques directes du tourisme dans l'économie. L'Insee transmet à Eurostat les données du CST qui réalise ensuite la synthèse européenne avec les données des autres pays.

Quel cadre d'élaboration du CST ?

Les CST nationaux sont élaborés selon un cadre conceptuel commun développé par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire (Eurostat) et la Division Statistique des Nations Unies (UNSD). Il est consigné dans un document de référence réalisé en 2008[1], et actualisé en 2023[2]. Venant compléter la documentation existante, une opération de formation organisée par Eurostat est proposée chaque année aux statisticiens des pays européens afin d'améliorer les pratiques et d'assurer une meilleure harmonisation des travaux réalisés dans chaque pays. La France y a participé en novembre 2022. Depuis décembre 2022, l'Insee participe également au groupe d'experts internationaux de l'OMT afin de contribuer à élaborer un cadre statistique de la mesure de la soutenabilité du tourisme (SF-MST), en s'appuyant sur l'expertise du compte satellite du tourisme.

Les données européennes sur les CST – Tourism Satellite Account (TSA) – sont collectées auprès des États-membres tous les 3 ans et font l'objet d'une publication par Eurostat. Les dernières données ont été collectées fin 2022 et ont fait l'objet d'une publication en avril 2023[3]. Elle succède à un document équivalent publié en décembre 2019[4], dans lequel un certain nombre de données pour la France était alors manquant. Pour alimenter cette publication européenne et à la demande d'Eurostat, l'Insee a estimé pour la 1re fois en 2022 des indicateurs relatifs à l'offre de biens et de services touristiques, élargissant à cette occasion le CST national à de nouveaux indicateurs.

Les principaux indicateurs qui composent le CST

Le CST favorise l'harmonisation et le rapprochement des statistiques du tourisme d'un point de vue économique. Les indicateurs calculés dans le CST reposent sur les concepts, classifications, définitions et agrégats du Système de comptabilité nationale, en particulier sur les données tirées de l'Équilibre ressources – emplois (ERE). Les opérations sur les biens et les services sont en effet liées par une relation d'équilibre entre ressources et emplois qui s'écrit comme suit :

(1) Production + Importations + Marges de commerce et de transport + Impôts, nets de subventions, sur les produits
=
(2) Consommation intermédiaire + Dépenses de consommation finale + Formation brute de capital fixe + Variations de stocks + Acquisitions moins cessions d'objets de valeur + Exportations

1 https://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesf/SeriesF_80rev1e.pdf
2 https://ec.europa.eu/eurostat/documents/747990/748067/TSA_EIM_FINAL_VERSION.pdf/896f9dab-b9fa-45c1-b963-3028a73b71c6
3 https://ec.europa.eu/eurostat/documents/7870049/16527548/KS-FT-22-011-EN-N.pdf
4 https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-reports/-/KS-FT-19-007

La 1re partie de l’équation (1) représente le total des ressources au prix d’acquisition (l'offre globale). La seconde partie (2) correspond au total des emplois au prix d’acquisition (la demande globale).

L’élaboration du CST suit ainsi la logique de la comptabilité nationale, qui consiste à confronter les données de la demande, ici l’acquisition de biens et de services par les visiteurs dans le cadre d’un voyage de tourisme, avec les données de l’offre dans l’économie, c’est-à-dire la valeur des biens et des services produits par les industries pour répondre aux dépenses des visiteurs.

Le CST est constitué d’un ensemble de 10 tableaux récapitulatifs, dont voici les caractéristiques :

- dépenses du tourisme récepteur, interne et émetteur (tableaux 1, 2 et 3)
- dépenses de tourisme intérieur (tableau 4)
- comptes de production des industries touristiques (tableau 5)
- valeur ajoutée brute (VAB) et produit intérieur brut (PIB) imputables au tourisme (tableau 6)
- emploi (tableau 7)
- investissements (tableau 8)
- consommation des pouvoirs publics (tableau 9)
- indicateurs non monétaires (tableau 10).

À ce jour, la France fournit des estimations pour les tableaux identifiés comme prioritaires par Eurostat, à savoir les tableaux 1 à 6 et 10.

Méthodologie

La principale difficulté pour établir le CST est de se restreindre à l'analyse des déplacements touristiques des agents économiques, autrement dit d'identifier une situation temporaire, dans laquelle se trouve un individu en tant que consommateur. La définition du tourisme repose sur les recommandations internationales de l'OMT précisées dans un guide de référence sur le tourisme[5] qui dresse le champ précis d'observation du CST. Il est important de rappeler que le tourisme inclut l'ensemble des déplacements réalisés dans le pays étudié dès lors qu'ils sont réalisés « en dehors de l'environnement habituel », ce qui peut tout à la fois concerner les voyages avec nuitées, tout comme les aller-retours à la journée, que ce soit à des fins personnelles comme professionnelles. Tous les déplacements vers les résidences secondaires font également partie intégrantes du champ, sans restriction aucune. Les déplacements de plus d'un an, de même que ceux réalisés par les professionnels des transports ou pour du travail saisonnier sont exclus.
Le champ du CST est la France entière.

1) La consommation touristique, l'approche par la demande

Consommation touristique intérieure et taux de touristicité

La consommation touristique intérieure recouvre l'ensemble de la consommation réalisée en France par des visiteurs, qu'elle soit réalisée par des résidents (tourisme interne) ou des non-résidents (tourisme récepteur). Les taux de touristicité correspondent, pour chaque poste de dépense, au poids de la consommation touristique intérieure dans la consommation intérieure totale.

Pour estimer la consommation touristique intérieure ou les taux de touristicité, la partie demande de l'équilibre ressources-emplois (ERE) des comptes nationaux est la principale source de données. Parmi les composantes des emplois, les dépenses de consommation finale des ménages et les consommations intermédiaires des entreprises permettent d'estimer respectivement les dépenses personnelles et professionnelles en biens et en services sur le territoire national. Quand la partie « export » des services proposés à la population a pu être estimée, cette composante renseigne directement sur les consommations des non-résidents.

Pour les biens et services les plus caractéristiques du tourisme, la consommation touristique correspond directement à la consommation intérieure. C'est le cas notamment de l'hébergement en hôtel et en camping ou encore des services des agences de voyages. Pour ces activités, le taux de touristicité est donc supposé égal à 100 %.

Pour les autres postes de dépenses, dont le taux de touristicité est connu[6], la consommation touristique est estimée directement en appliquant ce taux à la consommation intérieure estimée dans les comptes. C'est notamment la méthode employée pour estimer les dépenses en activités culturelles, sportives et de loisirs ou en transports.

Enfin, pour les autres biens et services dont le taux de touristicité n'est pas connu, mais dont la dépense peut être collectée auprès d'enquêtés, les dépenses touristiques sont estimées à l'aide de données d'enquêtes. Les principales données auxiliaires utilisées proviennent de l'enquête « Suivi de la Demande Touristique

5 https://www.unwto.org/fr/tourism-statistics/on-basic-tourism-statistics-irts-2008

6 Les données du compte satellite du logement permettent d'estimer le ratio de touristicité des résidences des propriétaires occupants pour n'en retenir que les résidences secondaires (12%). Les experts du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture fournissent les ratios de touristicité et la répartition résidents/non-résidents des dépenses en activités culturelles.

(SDT) » pour la consommation réalisée par les résidents, de l'enquête « Enquête auprès des visiteurs étrangers (EVE) » et de la balance des paiements pour la consommation réalisée par les non-résidents. Sont concernées par ce mode d'estimation, les dépenses en services de restauration et en débits de boissons, ainsi que celles en aliments et boissons et en carburant. Dans ce cas, le taux de touristicité est calculé ex-post, en rapportant la dépense ainsi estimée à la consommation intérieure totale.

In fine, un taux de touristicité est associé à chaque type de biens ou de services consommé par les touristes. Ce ratio est essentiel : il est réutilisé plus tard dans le calcul de la valeur ajoutée et du produit intérieur brut directs du tourisme. Le tableau ci-dessous résume les sources utilisées poste par poste.

Consommation touristique 2021 : valeurs et sources utilisées

en milliards d'euros courants

Postes de dépenses	Consommation touristique des résidents	Consommation touristique des non-résidents	Consommation touristique intérieure totale	Source
I Dépenses en services caractéristiques	**49,0**	**26,5**	**75,5**	**Multi-sources**
Hébergements touristiques marchands	**14,9**	**13,0**	**27,9**	**ERE + enquêtes**
Hôtels	5,2	7,1	12,3	ERE ventilé par les enquêtes
Campings	1,7	1,1	2,8	ERE
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	6,0	3,5	9,5	enquêtes
Autres hébergements marchands	2,0	1,3	3,3	ERE ventilé par les enquêtes
Restaurants et cafés	**8,0**	**4,9**	**12,9**	**SDT - EVE – balance des paiements**
Services de transports non urbains	**18,6**	**6,0**	**24,6**	**ERE + enquêtes**
Transport par avion	6,7	2,5	9,2	ERE
Transport par train	5,4	0,6	6,0	ERE et enquête SDT
Transport par la route	1,7	1,5	3,2	ERE
Transport fluvial et maritime	0,2	0,2	0,4	ERE
Location de véhicules de tourisme	4,3	1,1	5,4	ERE
Remontées mécaniques	0,3	0,1	0,4	ERE
Services culturels, sportifs, de loisirs	**7,5**	**2,6**	**10,1**	**ERE**
Musées, spectacles et autres activités culturelles	0,6	0,4	1,0	ERE – DEPS
Casinos	1,0	0,3	1,3	ERE
Activités sportives et de loisirs	2,2	1,3	3,5	ERE
Location d'articles de sport et loisirs	0,9	0,3	1,2	ERE
Services des voyagistes et agences de voyages	2,8	0,3	3,1	ERE
II Autres postes de dépenses	**31,8**	**11,2**	**43,0**	**Multi-sources**
Carburants	12,0	3,2	15,2	SDT + bilan de circulation SDES
Péages	7,3	4,5	11,8	SDT + bilan de circulation SDES
Aliments et boissons	6,9	1,5	8,4	SDT – EVE – balance des paiements
Biens de consommation durables spécifiques	5,6	2,0	7,6	ERE
Autres dépenses de biens et services	80,8	37,7	118,5	SDT + balance des paiements
III Dépense touristique (III = I + II)	**80,8**	**37,7**	**118,5**	**ERE – SDT – balance des paiements**
IV Hébergements touristiques non marchands	**19,4**	**2,1**	**21,5**	**Compte satellite du logement**
V Consommation touristique (V = III + IV)	**100,2**	**39,8**	**140,0**	**Somme**

Source : Insee, Compte satellite du tourisme, base 2014

Résultats

Consommation touristique intérieure de 2018 à 2021

en milliards d'euros courant[7]

Postes de dépenses	2018 Résidents	2018 Non-résidents	2018 Ensemble	2019 Résidents	2019 Non-résidents	2019 Ensemble	2020 Résidents	2020 Non-résidents	2020 Ensemble	2021 Résidents	2021 Non-résidents	2021 Ensemble
I Dépenses en services caractéristiques	62,7	44,6	107,3	63,7	47,1	110,8	40,3	22,4	62,7	49,0	26,5	75,5
Hébergements touristiques marchands	16,0	21,0	37,0	16,4	22,5	38,9	12,0	11,2	23,2	14,9	13,0	27,9
Hôtels	6,2	14,3	20,5	6,3	13,4	19,7	4,0	6,1	10,1	5,2	7,1	12,3
Campings	1,7	1,2	2,9	1,6	1,2	2,8	1,3	1,1	2,4	1,7	1,1	2,8
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	5,7	4,0	9,7	5,8	6,0	11,8	4,9	3,1	8,0	6,0	3,5	9,5
Autres hébergements marchands	2,4	1,5	3,9	2,7	1,9	4,6	1,8	0,9	2,7	2,0	1,3	3,3
Restaurants et cafés	10,9	7,1	18,0	10,6	7,7	18,3	7,2	3,7	10,9	8,0	4,9	12,9
Services de transports non urbains	22,7	11,7	34,4	23,1	11,8	34,9	14,5	5,1	19,6	18,6	6,0	24,6
Transport par avion	11,2	6,1	17,3	11,5	6,3	17,8	4,8	2,0	6,8	6,7	2,5	9,2
Transport par train	5,2	1,0	6,2	5,1	0,8	5,9	3,7	0,4	4,1	5,4	0,6	6,0
Transport par la route	1,8	2,0	3,8	1,8	1,9	3,7	1,5	1,3	2,8	1,7	1,5	3,2
Transport fluvial et maritime	0,4	0,4	0,8	0,4	0,4	0,8	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4
Location de véhicules de tourisme	3,3	1,9	5,2	3,4	2,1	5,5	3,8	1,1	4,9	4,3	1,1	5,4
Remontées mécaniques	0,8	0,3	1,1	0,9	0,3	1,2	0,6	0,2	0,8	0,3	0,1	0,4
Services culturels, sportifs, de loisirs et des voyagistes	13,1	4,8	17,9	13,6	5,1	18,7	6,6	2,4	9,0	7,5	2,6	10,1
Musées, spectacles et autres activités culturelles	0,7	1,0	1,7	0,8	1,1	1,9	0,6	0,4	1,0	0,6	0,4	1,0
Casinos	1,5	0,5	2,0	1,7	0,5	2,2	1,0	0,3	1,3	1,0	0,3	1,3
Activités sportives et de loisirs	3,1	2,0	5,1	3,2	2,2	5,4	1,8	1,1	2,9	2,2	1,3	3,5
Location d'articles de sport et loisirs	0,7	0,4	1,1	0,7	0,5	1,2	0,8	0,3	1,1	0,9	0,3	1,2
Services des voyagistes et agences de voyages	7,1	0,9	8,0	7,2	0,8	8,0	2,4	0,3	2,7	2,8	0,3	3,1
II Autres postes de dépenses	34,5	17,0	51,5	33,4	16,2	49,6	27,4	8,9	36,3	31,8	11,2	43,0
Carburants	13,3	4,2	17,5	12,7	4,1	16,8	9,7	2,5	12,2	12,0	3,2	15,2
Péages	8,1	6,0	14,1	8,0	6,3	14,3	6,6	3,3	9,9	7,3	4,5	11,8
Aliments et boissons	6,0	1,8	7,8	6,2	1,9	8,1	6,0	1,4	7,4	6,9	1,5	8,4
Biens de consommation durables spécifiques	7,1	5,0	12,1	6,5	3,9	10,4	5,1	1,7	6,8	5,6	2,0	7,6
Autres dépenses de biens et services	97,2	61,6	158,8	97,1	63,3	160,4	67,7	31,3	99,0	80,8	37,7	118,5
III Dépense touristique (III = I + II)	97,2	61,6	158,8	97,1	63,3	160,4	67,7	31,3	99,0	80,8	37,7	118,5
IV Hébergements touristiques non marchands	18,3	2,1	20,4	18,9	2,1	21,0	19,1	2,1	21,2	19,4	2,1	21,5
V Consommation touristique (V = III + IV)	115,5	63,7	179,2	116,0	65,4	181,4	86,8	33,4	120,2	100,2	39,8	140,0
Poids de la consommation touristique dans la consommation totale			4,9 %			4,7 %			3,3 %			3,5 %

Source : Insee, Compte satellite du tourisme, base 2014

En 2021, la consommation touristique intérieure est ainsi estimée à 140,0 milliards d'euros, soit 3,5 % de la consommation intérieure totale. Ce niveau est supérieur à celui de l'année 2020 (120,2 milliards d'euros), mais reste toujours en deçà de la consommation enregistrée en 2019 (181,4 milliards d'euros) qui représentait 4,7 % de la consommation intérieure.

Consommation du tourisme émetteur

Le compte satellite du tourisme comprend également une estimation des dépenses réalisées par les résidents de France lors de leurs déplacements touristiques à l'étranger. Pour mesurer cette consommation, les données de la balance des paiements sont mobilisées, en collaboration avec la Banque de France. La consommation du tourisme émetteur correspond au débit de la ligne voyage de la balance des paiements, une fois déduite les dépenses attribuées aux travailleurs frontaliers, considérés hors champ du tourisme. L'utilisation des données de la Balance des paiements a été privilégiée pour deux raisons principales :

- par mesure de cohérence avec les données transmises par ailleurs par la Banque de France aux organisations statistiques internationales, l'OCDE notamment. Eurostat compare systématiquement les données transmises par les pays-membres dans le cadre des CST aux données de l'OCDE collectées par ailleurs ;
- la seule source alternative pour l'Insee, pour mesurer la dépense des résidents à l'étranger est l'enquête SDT, qui n'a pas été directement retenue, car elle sous-estimerait les déplacements et les dépenses à l'étranger. SDT est utilisée à titre de source complémentaire par la Banque de France aux

7 Les données estimées ici sont exprimées en valeur. Un travail de décomposition volume/prix a été réalisé en parallèle pour analyser de manière plus détaillée les évolutions enregistrées d'une année sur l'autre.

côtés d’une enquête spécifique appelée « Estimation des dépenses professionnelles à l’étranger (EDPE) ».

En 2021, la consommation touristique des résidents français à l’étranger s’élève à 27,6 milliards d’euros, contre 22,5 milliards en 2020 (+ 22,6 %). Malgré la hausse, les dépenses à l’étranger restent très inférieures au niveau enregistré en 2019 (43,3 milliards d’euros).

2) La richesse dégagée par les activités caractéristiques du tourisme, l'approche par la production

Définition de la valeur ajoutée brute des entreprises caractéristiques du tourisme

Estimer la valeur ajoutée des activités caractéristiques du tourisme est une première [p] façon d'aborder l'offre touristique. Cette première approche est basée uniquement sur ce qui est produit , de manière complètement indépendante de l'approche demande, c'est-à-dire de la consommation.
Le champ des activités concernés est celui des activités considérées comme principalement tournée vers le tourisme. Il est fixé par l'OMT et harmonisé entre les pays de l'UE (nomenclature européenne CITI rév.4 détaillée en 4 positions cf. annexe 1). Le champ des activités caractéristiques du tourisme est ainsi restreint aux branches d'activités relevant de l'hébergement, de la restauration, des différents modes de transports non urbains, et des activités à caractère culturel, récréatif ou de loisirs[8]. Sont pris en compte également des activités relevant des ménages, tel le service d'hébergement assuré pour eux-mêmes par les propriétaires de logements. La valeur ajoutée générée par ces activités est prise en compte dans sa totalité, indépendamment de savoir qui en est *in fine* le consommateur. Elle donne un 1re ordre de grandeur de la richesse dégagée par le tissu économique en prise directe avec le tourisme. Il est important de souligner ici que cette estimation ne correspond pas aux retombées économiques directes du tourisme pour deux principales raisons :

- Cette VA n'est pas imputable uniquement aux touristes, mais aussi à d'autres consommateurs. En retenant la VA totale de chaque branche, on s'affranchit complètement du destinataire de l'offre. Pourtant, dans la plupart des branches d'activités retenues, l'offre n'est pas uniquement destinée aux touristes, mais aussi aux autres consommateurs. C'est le cas notamment de la valeur ajoutée liée aux services de la restauration, qui sont d'ailleurs consommés davantage par la population résidente que par les touristes ; s'agissant des services d'hébergement, si ceux fournis par les hôtels ou les campings sont à 100 % touristiques, ceux procurés par les propriétaires de logement peuvent être liés au tourisme quand il s'agit de résidences secondaires, mais sont surtout consommés au titre de l'occupation des résidences principales, qui ne relève pas du tourisme. C'est ce qui explique le faible poids du tourisme dans l'activité d'hébergement des propriétaires occupants.
- Elle est restreinte aux branches d'activités dites touristiques. Pourtant d'autres branches dégagent de la richesse grâce au tourisme, même si cela pèse peu dans la richesse totale qu'elles dégagent. Par exemple, cette mesure n'inclut pas les retombées économiques induites par les secteurs peu touristiques, comme les producteurs de denrées alimentaires, de carburants, les services des soins à la personne, davantage tournés vers la population présente, mais néanmoins impliqués dans l'offre à destination des touristes.

Pour estimer la VA des activités caractéristiques du tourisme, les données des comptes de production des branches ont été mobilisées. Les valeurs ajoutées étant disponibles au niveau A138 de la NAF rév.2, des estimations ont dû être réalisées pour approcher au mieux la nomenclature des activités touristiques fournies par l'OMT à un niveau plus détaillé. Les clés de répartition pour répartir la valeur ajoutée sur la nomenclature attendue ont été calculées à partir de la production.
L'approche par la demande fournit en effet la production de biens et services à un niveau de nomenclature plus fins que le niveau A138. C'est donc à partir de cet indicateur que les valeurs ajoutées des branches au niveau CITI en 4 positions ont été approchées, avec l'hypothèse que la production est répartie de la même manière que la valeur ajoutée entre les différentes composantes de chaque branche.

8 La possibilité est donnée à chaque pays de compléter cette liste avec des activités ou des produits touristiques qui leur seraient spécifiques, mais cette option n'a pas été retenue par la France.

Exemple : l'estimation de la VA induite par le transport aérien de passager en 2021

Le code d'activité identifié par la nomenclature européenne est le « 51Z1-transport aérien de passager », qui est une sous-partie du 51Z « transport aérien ». Pour estimer la valeur ajoutée liée à l'activité du 51Z1, les étapes de calcul suivantes ont été réalisées :

Données fournies par le TES	Données fournies par l'approche demande	Clé de répartition calculée	VA estimée pour 51Z1
VA du « 51Z transport aérien » **2,7 Md€**	Production du 51Z : **13,3 Md€** Production du 51Z1 : **10,0 Md€**	Poids du transport aérien de passager dans le transport par avion 13,3/10,0 = **76 %**	2,7 x 0,76 = **2,0 Md€**

Résultats

En 2021, la valeur ajoutée des activités caractéristiques du tourisme s'élèvent à 265,2 milliards d'euros, soit 12,0 % de la richesse dégagée par l'ensemble de l'économie cette année-là. Bien que cette VA soit en hausse par rapport à 2020, son poids dans l'économie diminue encore par rapport 2020 : la valeur ajoutée des autres secteurs d'activité − non touristiques − a progressé davantage en 2021. En 2019, dernière année avant crise, les entreprises caractéristiques du tourisme représentaient 13,5 % de la VA nationale.

Valeurs ajoutées des activités caractéristiques du tourisme de 2018 à 2021

en milliards d'euros courants[9]

Activité	2018	2019	2020	2021
Activités caractéristiques du tourisme	280,6	293,1	256,9	265,2
Hébergements de courte durée (hôtel, campings, autres hébergements collectifs de tourisme,…)	14,5	15,1	7,6	8,8
Hébergements des propriétaires occupants	167,3	171,4	173,9	176,6
Restaurants et cafés	43,9	48,0	30,9	32,9
Transport ferroviaire de voyageurs	5,1	5,4	3,0	3,4
Transport routier, fluvial et maritime de voyageurs	7,1	7,3	5,8	5,9
Transport aérien de voyageurs	5,7	6,5	1,9	2,0
Location d'équipements de transport	9,4	9,9	9,6	10,4
Activités des agences de voyages et d'autres services de réservation	2,4	2,5	0,9	0,9
Activités à caractère culturel	13,8	14,5	12,5	13,3
Activités sportives et de loisirs	11,4	12,5	10,8	11,0
Autres activités	hors champ			
Ensemble	280,6	293,1	256,9	265,2
Poids dans la valeur ajoutée brute totale (en %)	**13,4**	**13,5**	**12,4**	**12,0**

Source : Insee, Compte satellite du tourisme, base 2014

9 Les données estimées ici sont exprimées en valeur. Un travail de décomposition volume/prix a été réalisé en parallèle pour analyser de manière plus détaillée les évolutions enregistrées d'une année sur l'autre.

3) Poids du tourisme dans l'économie la valeur ajoutée et le produit intérieur bruts directs du tourisme

L'objectif principal du CST est de fournir une estimation de la valeur ajoutée brute et du produit intérieur brut directs du tourisme. Il s'agit donc de comptabiliser de manière exhaustive, toute la richesse dégagée par l'ensemble des entreprises – qu'elles soient ou non caractéristiques du tourisme − en isolant ce qui est induit par les besoins spécifiques des touristes. Pour y parvenir, les deux approches menées précédemment sont combinées.

Côté offre, sont identifiées cette fois toutes les branches impliquées dans la production de biens ou de services pour répondre aux besoins de consommation des touristes. Le champ des activités concernées est donc plus large que dans l'approche « offre » précédente, il s'étend à toutes les activités retenues dans l'approche demande. Ainsi, outre les activités caractéristiques du tourisme – hébergement, restauration, transports, services culturels, sportifs et de loisirs – l'estimation s'étend aux autres activités concernées par la consommation touristique, tels que la production de carburant, l'alimentation et toutes autres activités produisant des biens ou services consommés par les touristes, bien que destinés en premier lieu à la population locale.

Côté demande, les taux de touristicité, correspondant au poids de la consommation des touristes dans la consommation finale des ménages et des entreprises, sont répertoriés pour chaque poste de dépenses. L'hypothèse retenue pour la suite est que ces taux, estimés à partir de la consommation, sont identiques dans le partage de la valeur ajoutée. Ils correspondent donc par hypothèse, pour chaque branche d'activité, à la part de la valeur ajoutée dégagée en réponse à la demande touristique dans la valeur ajoutée totale.

Représentation schématique des étapes de calculs

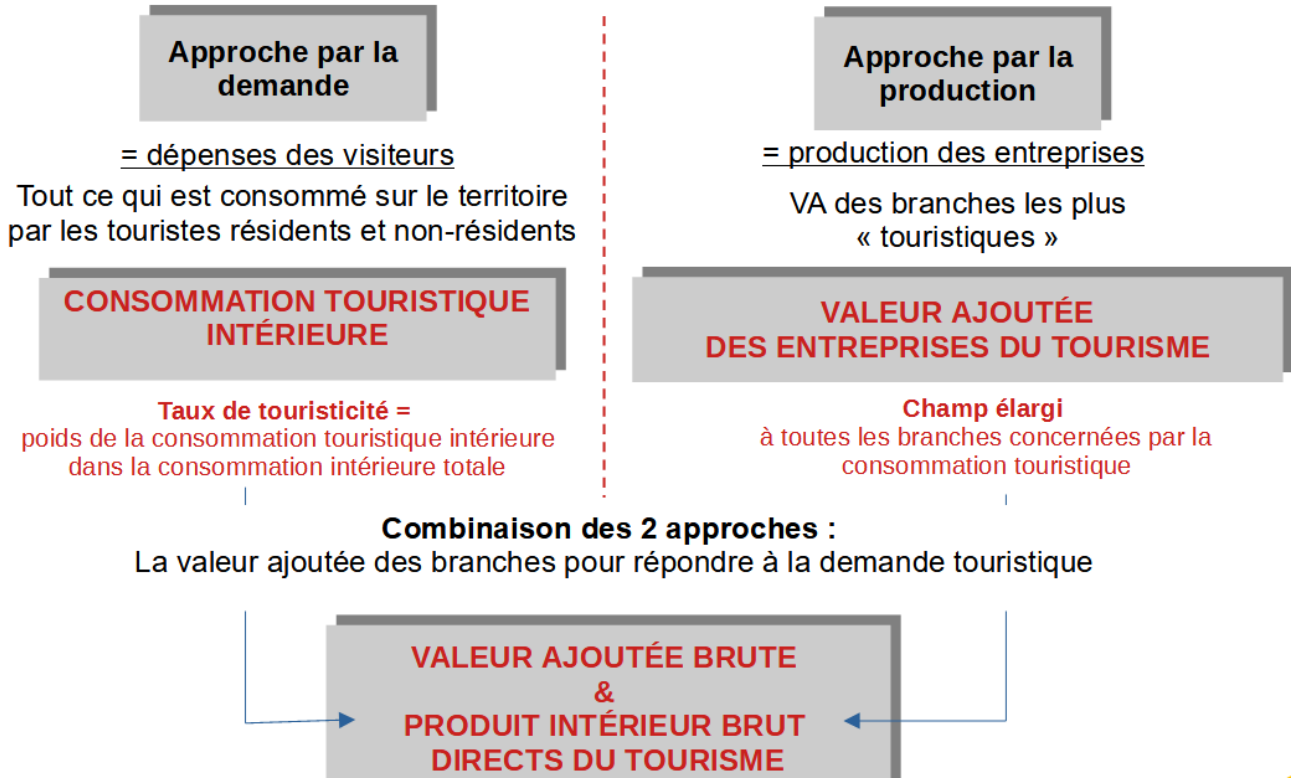

Le produit intérieur brut correspond à la valeur ajoutée à laquelle sont ajoutés les impôts et déduites les subventions. Les mêmes hypothèses de calcul que précédemment sont maintenues pour calculer les impôts et subventions liés directement au tourisme : ce poste « impôts, nets de subventions directs du tourisme (ISDT) » est donc lui aussi estimé à l'aide des taux de touristicité. Le PIB direct du tourisme est ensuite calculé directement pour chaque branche : PIBDT = VABDT + ISDT

Exemple : calcul de la valeur ajoutée brute et du PIB directs du tourisme dans le transport aérien de passager en 2021

VA estimée pour 51Z1 (cf. partie 2)	Taux de touristicité calculés à partir des données de consommation	VA brute directe du tourisme (VABDT)	Impôts – Subventions pour 51Z1	Impôts nets de subventions directs du tourisme (ISDT)	PIB direct du tourisme (PIBDT)
2 ,7 x 0,76 = **2,0 Md€**	**90 %**	2,0 x 0,90 = **1,8 Md€**	**0,42 Md€**	0,42*0,90 = **0,37 Md€**	1,8+0,37= **2,2 Md€**

Résultats

Valeur ajoutée brute directe du tourisme de 2018 à 2021

en milliards d'euros courants[10]

Activité	2018	2019	2020	2021
Activités caractéristiques du tourisme	74,0	77,4	54,9	58,1
Hébergements de courte durée (hôtel, campings, autres hébergements collectifs de tourisme,...)	14,5	15,1	7,6	8,8
Hébergements des propriétaires occupants	20,1	20,8	21,0	21,2
Restaurants et cafés	10,9	11,3	6,2	6,7
Transport ferroviaire de voyageurs	3,4	3,2	2,2	2,6
Transport routier, fluvial et maritime de voyageurs	2,9	2,9	2,0	2,0
Transport aérien de voyageurs	5,5	6,2	1,7	1,8
Location d'équipements de transport	2,9	3,0	2,8	3,0
Activités des agences de voyages et d'autres services de réservation	2,4	2,5	0,9	0,9
Activités à caractère culturel	4,5	4,7	4,1	4,4
Activités sportives et de loisirs	6,9	7,7	6,4	6,7
	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres activités	10,9	10,7	7,6	8,9
Ensemble	84,9	88,1	62,5	67,0
Poids dans la valeur ajoutée brute totale (en %)	**4,0**	**4,1**	**3,0**	**3,0**

Source : Insee, Compte satellite du tourisme, base 2014

Produit intérieur brut direct du tourisme de 2018 à 2021

en milliards d'euros courants[11]

	2018	2019	2020	2021
Produit intérieur brut direct du tourisme	95,5	99,4	69,2	75,7
Poids du tourisme dans PIB de la France (en %)	**4,0**	**4,1**	**3,0**	**3,0**

Source : Insee, Compte satellite du tourisme, base 2014

10 Les données estimées ici sont exprimées en valeur. Un travail de décomposition volume/prix a été réalisé en parallèle pour analyser de manière plus détaillée les évolutions enregistrées d'une année sur l'autre.

11 Les données estimées ici sont exprimées en valeur. Un travail de décomposition volume/prix a été réalisé en parallèle pour analyser de manière plus détaillée les évolutions enregistrées d'une année sur l'autre.

En 2021, la valeur ajoutée brute directe du tourisme est ainsi estimée à 67,0 milliards d’euros, soit 3,0 % de la valeur ajoutée totale. Ce poids est stable par rapport à 2020 et reste inférieur au niveau d’avant crise de l’ordre de 4 %. Entre 2020 et 2021, la valeur ajoutée directe du tourisme a progressé au même rythme que l’ensemble de l’économie, ce qui n’a pas permis de compenser la forte baisse enregistrée entre 2019 et 2020. En 2021, le PIB direct du tourisme s’élève quant à lui à 75,7 milliards d’euros.

ANNEXE 1 : Liste des activités caractéristiques du tourisme (industries touristiques) et groupement par catégories principales selon la CITI rév.4

Industries touristiques	CITI rev.4	Description
1. Hébergement	5510 5520 5590 6810 6820	Activités d'hébergement temporaire Terrains de camping, parcs pour véhicules de loisirs et caravanes Autres activités d'hébergement Activités immobilières sur biens propres ou loués Activités immobilières à forfait ou sous-contrat*
2. Activités de restauration et de consommation de boisson	5610 5629 5630	Activités de restaurants et de services de restauration mobiles Autres activités de services de restauration Activités de consommation de boissons
3. Transport par chemin de fer de voyageurs	4911	Transport de voyageurs par chemin de fer interurbain
4. Transport routier de voyageurs	4922	Autres transports terrestres de voyageurs
5. Transport de voyageurs par eau	5011 5021	Transports maritimes et côtiers de voyageurs Transport de voyageurs par voies navigables intérieures
6. Transport aérien de voyageurs	5110	Transport aérien de voyageurs
7. Location d'équipements de transport	7710	Location de véhicules automobiles
8. Activités des agences de voyages et d'autres services de réservation	7911 7912 7990	Activités des agences de voyages Activités des voyagistes Autres activités de services de réservation et activités connexes
9. Activités à caractère culturel	9000 9102 9103	Activités créatives, arts et spectacles Activités des musées et exploitation des sites et monuments historiques Activités des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
10. Activités sportives et de loisirs	7721 9200 9311 9319 9321 9329	Location d'articles pour le sport et les loisirs Activités de jeux de hasard et de pari Exploitation d'installations sportives Autres activités sportives Activités des parcs d'attractions et à thèmes Autres activités récréatives et de loisirs, n.c.a.
11. Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré		
12. Autres activités caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré		

ANNEXE 2 : Glossaire

CITI : Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique

CST : Compte satellite du tourisme

DEPS : Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la culture

EDPE : enquête sur les dépenses professionnelles à l'étranger

EFHCT : Enquête de fréquentation des hébergements collectifs de tourisme

ERE : Équilibre ressources – emploi

EVE : Enquête auprès des visiteurs étrangers

ISDT : Impôts, nets de subventions directs du tourisme

OCDE : Organisation de coopération et développement économiques

OMT : Organisation mondiale du tourisme

PIB : Produit intérieur brut

TDGDP : Tourism direct gross value added / Produit intérieur brut direct du tourisme

SDES : Service des données et études statistiques au ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

SDT : Enquête Suivi de la demande touristique

TSA : Tourism satellite Account

UNSD : Division statistique des Nations-Unies

VAB : Valeur ajoutée brute

TDGVA : Tourism direct gross value added / Valeur ajoutée brute directe du tourisme

GVATI : Gross value added of tourism industries / Valeur ajoutée brute des entreprises caractéristiques du tourisme